

terres de Labrador, fit route au Sud et vint atterrir sur le cap double, aujourd'hui Pointe-Riche. Sa route lui fit ensuite prolonger la côte occidentale de Terre-Neuve, et le conduisit tout près de l'extrémité sud-ouest de cette île, presque à l'ouverture du large passage qui donne accès dans le golfe Saint-Laurent, entre le Cap-Ray et le Cap Breton. Le mauvais temps, qui l'obligea de s'écarter de la côte avant d'y arriver, le porta en vue de quelques petites îles peu éloignées de ce passage, dont il ne fit alors que soupçonner l'existence, mais qu'il devait découvrir, à la fin de sa seconde campagne. (1) Il fit ensuite route à l'Ouest, et vit le groupe des îles de la Madeleine; il se détourna pour les visiter; mais, croyant qu'elles tenaient au continent, il continua de se diriger à l'Ouest, et rencontra la côte occidentale du golfe Saint-Laurent, qu'il visita soigneusement, dans l'espoir d'y trouver un passage. Pendant son premier mouillage (2), il explora l'intérieur de la Baie des Chaleurs. Lorsqu'il se fut assuré qu'il n'y avait pas d'ouverture, il remit à la voile. Il vint ensuite mouiller dans la Baie de Gaspé, située très-près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et il la prit pour l'entrée d'une rivière. Dans les fréquents rapports qu'il eut avec les naturels du pays, il sut leur inspirer une telle confiance qu'un de leurs chefs consentit à lui laisser emmener deux de ses fils, à la condition qu'il les lui ramènerait l'année suivante.

Les détails qui précèdent, empruntés à l'analyse qu'a faite le savant M. Rossel du journal de Cartier, permettent de suivre facilement ce navigateur dans cette première partie de son voyage, le *Pilote de Terre-Neuve*, publié par le dépôt général de la marine, ayant consacré l'authenticité des découvertes de notre célèbre Malouin, en inscrivant les noms qu'il leur avait donnés au-dessous de ceux qui sont actuellement en usage. M. Rossel ne trouve pas aussi claire la description de la route suivie par Cartier, après son départ de la Baie de Gaspé; il regarda néanmoins comme certain que, prenant pour un golfe le canal du fleuve Saint-Laurent, situé entre la rive droite du fleuve et l'île d'Anticosti, il en traversa l'ouverture et chercha ensuite à pénétrer par le canal qui passe au nord de la même île. On est fondé à croire qu'il s'avança jusqu'à la pointe occidentale, où il vit le canal s'élargir, et où il éprouva des courants violents qui durent lui indiquer que c'était l'embouchure d'une très grande rivière. (3) Voyant la mauvaise saison s'approcher, et craignant d'être retenu tout l'hiver dans ces contrées, il revint sur ses pas, franchit une seconde fois le détroit de Belle-Isle, et fit route pour Saint-Malo, où il arriva le 5 septembre 1534.

Sur le récit que Cartier fit de son voyage, le Roi ordonna d'armer et d'équiper, pour quinze mois, trois navires, dont il lui conféra le commandement par une commission datée du 30 octobre 1534. Cette fois, il joignit au titre de Capitaine, celui de Pilote du Roi. Son armement étant entièrement terminé à la mi-mai 1535, il réunit ses équipages le 16 mai, jour de la Pentecôte, dans la cathédrale de Saint-Malo, et, à l'issue de la messe, l'évêque François Bohier, revêtu de ses ornements pontificaux, leur donna sa bénédiction. On mit à la voile le 19, par un beau temps. Cartier montait la *Grande Hermine*, navire de 120 tonneaux (4). On voyait à son bord plusieurs jeunes gens de distinction, qui avaient voulu s'associer, comme volontaires, à ses aventures. De ce nombre étaient MM. Garnier de Chambeaux, de Pontbriand, de la Pommeraye, de Goyelle (5). La *Petite Hermine*, de 60 tonneaux, commandée par M. Macé-

Jallobert (1), était son second navire (2); le troisième (3) était particulièrement destiné à l'exploration des rivières où il n'y aurait pas assez d'eau pour les deux autres. Les vents, devenus contraires, dès le moment du départ, les séparèrent, et ils ne purent se rejoindre que le 26 juillet (4), dans le détroit de Belle-Isle, indiquant le lieu de rendez-vous en cas de séparation, et où la *Grande Hermine* était arrivée le 15 du même mois (5). Le 1er août, contrainct par un gros temps de se réfugier dans le port Saint-Nicolas, il y planta une croix de bois pour *marque* (6), en sortit le 7, et entra le 10 dans une fort belle et grande baie pleine d'îles, qu'il nomma *Saint-Laurent* (7), en commémoration du Saint dont la fête tombe ce jour. Après s'être approché, le 15, de l'île d'Anticosti, qu'il nomma l'île de l'Assomption, il remonta le fleuve, entra le 1er septembre dans la rivière de Saguenay, dont il ne fit que reconnaître l'embouchure, et, continuant ses explorations, il mouilla le 14 (8). Le lendemain, il reçut la visite d'un chef du pays nommé *Danaonea*, avec lequel il put s'aboucher par l'intermédiaire des deux sauvages embarqués, l'année précédente, dans la Baie de Gaspé, et qui, en France comme dans les deux traversées, avaient appris un peu de français (9). Parti le 19 avec son plus petit bâtiment, pour aller à la découverte du village d'Hochelega, sur les mines duquel a été bâtie depuis la ville de Montréal, à plus de 150 lieues marines de l'embouchure du fleuve, il arriva le 29 à l'extrémité du lac Saint-Pierre, où il fut arrêté par une barre qui traversait le canal dans lequel il devait passer. Il arma alors ses chaloupes, sur lesquelles s'embarquèrent trois de ses volontaires, et arriva le 2 octobre à Hochelega, il visita, le même jour, la montagne au pied de laquelle était placé le village qu'il nomma *Mont-Royal* (Montréal). Convaincu que ce lieu était plus propice que tout autre à la fondation d'un établissement, il quitta Hochelega le 5 octobre, et il était de retour le 11 à Sainte-Croix, où il hiverna (10).

La rigueur et la prolongation de l'hiver, le manque de vivres frais, bien que les naturels lui en apportassent quelquefois, lui firent perdre en peu de temps vingt-cinq hommes de ses équipages. Le scorbut sévit avec une telle force sur les autres, que des cent-dix hommes qui lui restaient au milieu de février 1536, il n'y en avait pas dix qui ne fussent atteints de ce redoutable fléau. Tous y auraient vraisemblablement succombé, si un moyen inespéré de guérison ne leur avait été fourni par un sauvage, qui, les ayant quittés quelque temps auparavant, les jambes enflées et dans un état effrayant, revint se présenter à eux très bien portant. Il attribuait sa guérison à l'usage qu'il avait fait en infusion des feuilles et de l'écorce d'un arbre qu'il indiqua à Cartier (11). Celui-ci le fit abattre et l'employa au traitement de ses équipages. Dès qu'ils

(1) Ou Marc. Archives de la Mairie de Saint-Malo. (C.)

(2) Qui avait pour maître Guillaume Le Marié. (C.)

(3) Le galion l'*Emérillon*. (C.)

(4) Au hâvre de Blanc-Sablon. (C.)

(5) Le 31 juillet, les navires donnèrent dans le fleuve Saint-Laurent et eurent connaissance du Cap-Tiennot, aujourd'hui Mont-Joli. (C.)

(6) Pour *marque* (Second voyage de Jacques Cartier, imprimé à Québec, avec des annotations de la Société historique de cette ville).

(7) Aujourd'hui Saint-Jean, sur la côte sud de Labrador. (C.)

(8) " Sur un affluve d'eau, fort beau et plaisant, auquel lieu il y a une petite rivière et habite de barre, marivant de 2 à 3 brasses, qu'il trouva propice pour mettre ses navires à sauté. " Il la nomma Sainte-Croix, parce qu'il y arriva le jour de cette fête, et non Jacques Cartier, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette dernière rivière est à douze lieues au-delà de Québec. (C.)

(9) Le quinze du dit mois, le Capitaine-Général fit planter balises et marches pour plus clairement mettre les navires à sauté. Et le lendemain entra ses deux plus grands navires dans le dit habite et rivière, et le galion fut laissé en rade pour le mener à Hochelega. (C.)

(10) Durant l'absence de Jacques Cartier, " les maîtres et mariniers qui étoient restés à la garde des deux navires, avaient fait un fort tout clos de grosses pièces de bois plantées debout, et tout à l'entour garni d'artillerie et bien en ordre pour se défendre contre tout le pays. " (C.)

(11) Les naturels lui donnaient le nom d'Annedu; c'est l'épinette blanche (Annotations faites par la Société de Québec, en 1843.)

(1) Toutefois, il consigna ainsi son opinion sur le journal de bord : " Je crois, par ce que j'ai pu comprendre, qu'il y a quelque passage entre la Terre-Neuve et la terre de Brion : s'il en était ainsi, ce serait pour raccourcir le temps et le chemin. " (C.)

(2) Son premier mouillage fut dans le fleuve des Barques, aujourd'hui la rivière Miramichi (1), et eut lieu le 29 juin; de là Jacques Cartier se rendit dans un petit-fort qu'il nomma Saint-Martin, et y demeura depuis le quatrième de juillet jusqu'au douzième. Ce fut pendant son séjour dans ce lieu qu'il alla explorer la Baie des Chaleurs. (C.)

(3) Un fait important qu'il convient de rapporter, c'est que Jacques Cartier, avant de quitter la Baie de Gaspé, fit faire une croix, au milieu de laquelle il plaça un écusson relevé avec trois fleurs de lys, au-dessus duquel était écrit en grosses lettres : " Vire le Roi de France! " Cette croix fut plantée, dans le lieu le plus apparent, en présence des Sauvages. C'est ainsi que Cartier prit possession, pour la seconde fois, des vastes contrées qu'il venait de découvrir. (C.)

(4) Il avait pour maître, Thomas Frosmont. (C.)

(5) Jean Poulet et Philippe Rougemont. (C.)

(*) Premier voyage de Jacques Cartier (Annotat. de la Société historique de Québec.)